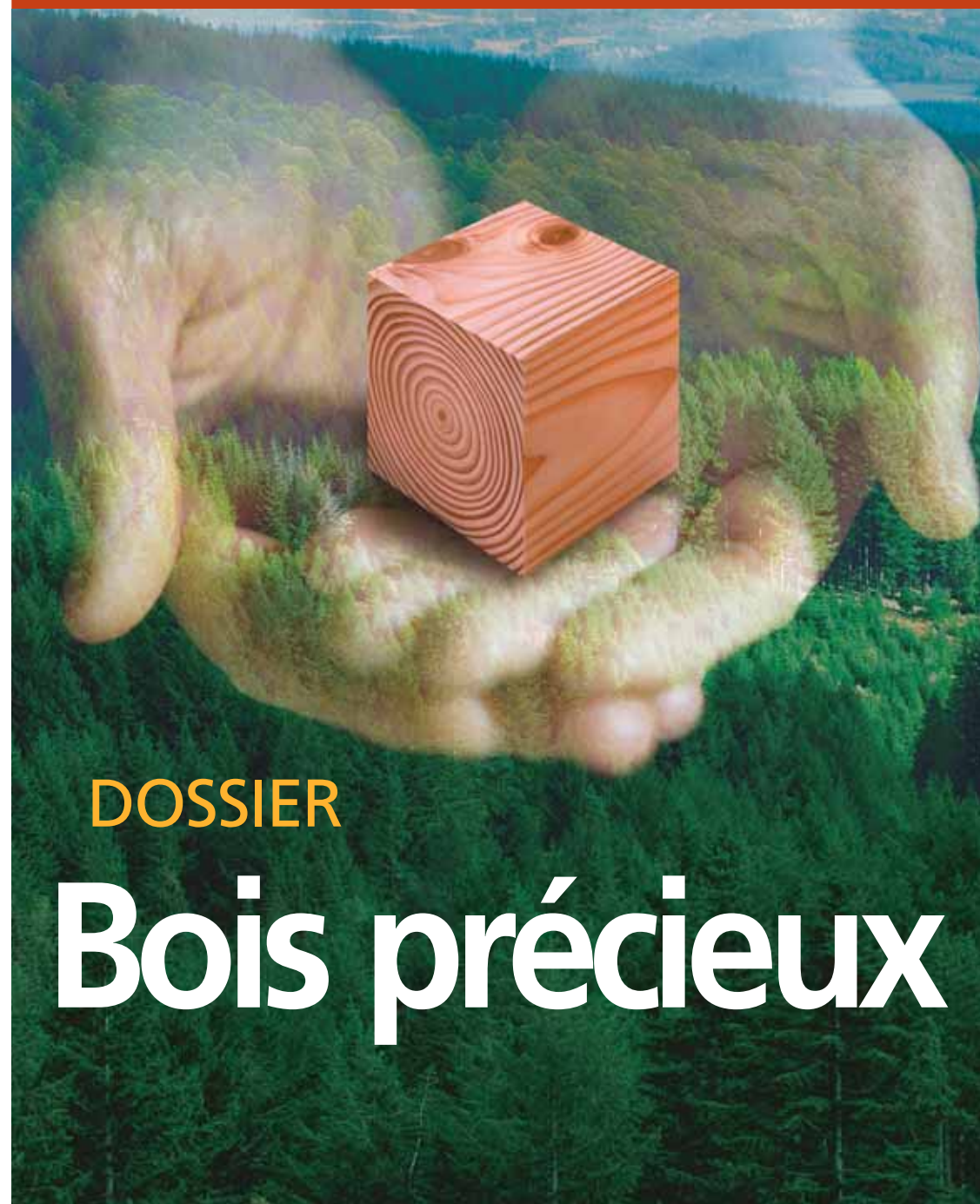


le magazine de
la Creuse



DOSSIER

Bois précieux



ACTIONS

**Monts de Guéret :
C'est ouvert**



**Ecole Nationale
de Musique :
réussir la rentrée**



CULTURES

**C'est l'heure
de faire les contes**



le magazine de
la Creuse

Magazine édité par le Conseil Général
Hôtel du Département
BP 250
23011 GUERET Cedex
Tél. : 05.44.30.23.23. - Fax : 05.44.30.23.29.
Site Internet : www.cg23.fr

Directeur de la publication :
Jean-Jacques LOZACH.
Responsable de la rédaction :
Jean-Luc OZIOL.
Ont collaboré à ce numéro :
Mireille BALAGE, Pascal BOURDOIS,
Christian LAURANCE.

Photos :
Muriel VILLEJOURBERT, Mathieu TIJERAS,
Agence Alexis, France Douglas,
Jean-Christophe DUPUY, Jean-Luc OZIOL.

Maquette : Canôé
23000 LA CHAPPELLE-TAILLEFERT
Tél. : 05.55.51.22.62.
Impression : Terre Bleue
23000 GUERET - Tél. : 05.55.41.14.33.
Distribution : La Poste

Tirage : 62.000 exemplaires
ISSN 1632-9864
Dépôt légal : à parution

La réalisation de ce numéro
du "Magazine de la Creuse" a coûté
0,10€ (0,65 F) par habitant.

UNE IDÉE ? UNE SUGGESTION ? Quatre possibilités

"Le Magazine de la Creuse" est un journal d'information sur la Creuse et pour les Creusois. Vous avez une idée, une suggestion de reportage ? "Le Magazine de la Creuse" vous offre quatre possibilités de les faire connaître à la rédaction :

- par courrier : "Le Magazine de la Creuse", Hôtel du Département, BP 250, 23011 GUERET Cedex ;
- par téléphone : 05 44 30 23 26 ;
- par fax : 05 44 30 23 29 ;
- par Email : jloziol@cg23.fr

SOMMAIRE

DOSSIER



Forêt

- p. 4-5 /
■ Un patrimoine, un avenir
p. 6-7 /
■ Le poids économique de la filière
p. 8-9 /
■ Le Département aide sa forêt
p. 10-11 /
■ Forestières en Limousin :
la vitrine des savoir-faire



ACTIONS



- p. 12-13 / MONTS DE GUÉRET
■ Une nouvelle aire est ouverte
p. 14-15 / MAISON DE LA CREUSE
■ L'espace de promotion du département
p. 16-17 / ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE
■ Pour une reprise sans fausse note

PLEIN AIR

- p. 18 / PLEIN AIR
■ Le (re)Tour de l'avenir

TRIBUNE LIBRE

- L'expression des groupes politiques

CULTURES

- p. 20-21 / THÉÂTRE JEAN LURÇAT
■ La panique dans nos jardins
p. 22-23 / FESTIVAL DU CONTE
■ Vassivière, l'île des imaginaires



Valoriser nos atouts

Ces dernières semaines, la politique d'accueil que nous avons initiée a franchi un nouveau cap, avec l'achèvement de certains travaux ou la réalisation de nouveaux équipements. L'aire d'accueil des Monts de Guéret, qui vient d'ouvrir en bordure de la RN145, avec en son sein la Maison de la Creuse, est le parfait exemple de ce qu'un partenariat bien mené peut offrir de meilleur à la valorisation de notre territoire.

Ailleurs, d'autres chantiers témoignent de notre volonté de contribuer au développement de notre département. Je pense aux travaux d'aménagements routiers qui se sont achevés au Masbet sur l'axe Est Limousin, au sud de Felletin, ou bien encore à l'installation en cours des premiers pylônes nécessaires à une meilleure couverture en téléphonie mobile, dans la vallée de la Creuse.

L'été est également une période propice aux travaux de sécurité ou de modernisation des collèges, dont notre collectivité territoriale possède la compétence. Enfin, le redéploiement de la présence du Conseil Général sur des villes structurantes s'est traduit par la réalisation de nouveaux locaux pour l'Unité Territoriale d'Action Sociale (UTAS) de Boussac, dans lesquels emménageront les agents de nos services à la rentrée. Ces nouveaux locaux permettront d'offrir un meilleur accueil à la population creusoise et préfigurent les futures "Maisons du Département".



Ces efforts en terme d'aménagement de notre territoire, de valorisation de nos espaces, sont malheureusement souvent malmenés par un désengagement croissant de l'État. De nombreux élus locaux se

tourment d'ailleurs à présent vers notre collectivité, afin que nous les aidions à concrétiser leurs projets. C'est vrai pour les Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat, c'est vrai encore et surtout pour la défense des services publics en zone rurale pour lesquels nous sommes toujours en attente de réponses du gouvernement de M. de Villepin.

Pour notre part, nous sommes déterminés à maintenir le cap que nous nous sommes fixé en matière de politique d'accueil et d'attractivité. Ainsi, la 5^{ème} édition des Forestières en Limousin, qui se déroulera à Chabrières les 16, 17 et 18 septembre prochains, réunira l'ensemble des acteurs de la forêt et du bois au niveau national. Elle s'adresse aux professionnels, mais aussi au grand public et je vous invite nombreux à venir y découvrir la filière bois, à laquelle le présent numéro de votre magazine consacre son dossier.

Bonne lecture.

Jean-Jacques LOZACH
Président du Conseil Général

Maison de la Région : à votre service...

Depuis le 1^{er} juin, la Maison de la Région implantée à Guéret est ouverte au public et à tous les partenaires du Conseil Régional (collectivités, lycéens, étudiants, associations, acteurs du développement local, économique, agricole, touristique, etc.). Elle a une mission d'information sur les compétences de la Région, ses actions et les aides auxquelles chacun peut prétendre. Elle intervient également en appui des personnes pour le montage de dossiers de demande de subvention. Se voulant à l'écoute de tous, elle fait remonter les demandes et remarques des usagers intéressants la conduite de la politique régionale. Elle se propose également d'organiser des rencontres d'information en direction du public.

Installée boulevard Carnot, à Guéret, la Maison de la Région dispose d'une zone d'exposition dans le hall d'accueil, d'une borne Internet permettant au public d'accéder aux principaux sites du limousin, d'une documentation variée éditée par la Région, ainsi que de locaux en vue de réunions spécifiques.

Maison de la Région en Creuse
6 boulevard Carnot - 23000 GUÉRET.
Tél. : 05.55.80.32.80 ; Fax : 05.55.80.32.89.

Courriel : maisondelaregion23@cr-limousin.fr

Ouverture du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.



Un patrimoine, un avenir

Constituée depuis environ un siècle,
la forêt limousine est encore jeune.
C'est ce qui autorise à croire en son avenir.
Et à la fêter en grand, du 16 au 18
septembre, à l'occasion de l'organisation
des Forestières dans le massif de Chabrières,
près de Guéret.

4

La Creuse, pays de l'arbre et de l'eau. L'arbre et l'eau étroitement mêlés dans un même sort : symboliser un territoire, havre de quiétude et ode permanente à la nature, façonné par l'homme et néanmoins préservé de ses excès. La forêt limousine, massive et dominante dans nos paysages, est encore jeune. Et, comme l'eau, elle constitue une richesse encore sous-exploitée, même si les choses ont nettement évolué ces dernières années, au point de dessiner de plus en plus nettement les contours d'une véritable filière économique.

En forte croissance

La forêt limousine s'est constituée depuis environ un siècle par addition d'une multitude de parcelles, qui constituaient, pour l'essentiel, une bonne façon d'enrichir le patrimoine familial. En même temps qu'elle s'étendait considérablement, pour couvrir aujourd'hui un tiers du territoire régional, elle s'est diversifiée ; en particulier à partir de la deuxième moitié du 20^{ème} siècle, avec la forte progression des conifères encouragée par le Fonds Forestier National.

Si les feuillus occupent les deux tiers des surfaces boisées de la région (en particulier le chêne, pédonculé et rouvre, 43,1% de la forêt limousine), les résineux ont une forte marge de progression et le douglas constitue pour les professionnels une valeur d'avenir. Ainsi, chaque année, la production biologique de bois, c'est-à-dire l'accroissement en m³ des 560.000 ha de forêt limousine, est de 4,4 millions de m³. Cette situation est principalement due à la jeunesse des peuplements résineux.

Très rapidement, la récolte de bois devrait augmenter pour atteindre plus de 3 millions de m³/an, fournissant ainsi une matière première plus importante pour les industriels du bois. À ce second stade de l'exploitation économique du bois - la seconde transformation, c'est-à-dire l'ameublement, la construction bois, le papier carton - les marges de progression sont encore plus considérables.

Vertus écologiques

Parallèlement, les grands débats qui agitent la planète en matière d'énergie et d'environnement conduisent à accorder à la filière des perspectives économiques certaines.

L'épuisement annoncé des ressources en pétrole et la hausse constante des prix, le trou de la couche d'ozone et le réchauffement de la planète provoqués par les émissions massives de gaz carbonique, conduisent à rechercher d'autres énergies.

Et comme on fait bien souvent du neuf avec du vieux, on redécouvre le bois énergie, vertus écologiques comprises : la combustion du bois n'émet pas de soufre et produit 2 à 4 fois moins de gaz à effet de serre que les combustibles fossiles ; sans compter qu'en replantant ce qu'on brûle, on combat l'effet de serre, puisque les végétaux absorbent le CO₂ (phénomène de la photosynthèse) ! Même dans ses autres utilisations, le bois est mieux disant en matière environnementale : pour fabriquer une tonne de matériau bois, on consomme 435 kw/h, contre 2.250 pour le PVC, 3.780 pour l'acier, 20.169 pour l'aluminium !

La forêt est un élément fondamental de notre paysage, de notre environnement, de notre économie. Que des bonnes raisons d'aller à sa rencontre lors des prochaines Forestières en Limousin, que l'Association Faire Vivre la Forêt en Limousin organise dans le massif de Chabrières, les 16, 17 et 18 septembre. ■

5



Une formation forestière au CFPPA

Le CFPPA (centre de formation professionnelle permanente pour adultes) d'Ahun propose un Brevet Professionnel Agricole - Option Travaux Forestiers - Spécialité Sylviculture, sur son site de Bourgneuf. Cette formation permet d'acquérir les connaissances et compétences indispensables à la maîtrise du métier en travaux forestiers et sylvicoles, en qualité d'entrepreneur ou de salarié en travaux forestiers de sylviculture.

Cette formation s'adresse aux demandeurs d'emploi, aux salariés en reconversion, aux salariés en Congé Individuel de Formation, aux aides familiaux, aux salariés en contrat de professionnalisation. Il faut également justifier d'un projet professionnel lié à l'environnement

La formation est en deux parties. La partie théorique permet d'enrichir ses connaissances dans le domaine professionnel : connaissance de la forêt, conduite et gestion de chantiers en sylviculture, mise en œuvre de chantiers en sylviculture, gestion d'entreprise, éco-certification et gestion durable, maintenance du matériel forestier, abattage, façonnage de bois d'œuvre.

La partie pratique se déroule en entreprise et représente 400 heures (11 semaines), qui permettent d'appliquer en grandeur nature les connaissances sylvicoles, avec un matériel individuel et performant. Cette formation répond à des attentes dans un secteur porteur. Soit les diplômés s'installent individuellement comme entrepreneur forestier par exemple, soit ils sont salariés dans des entreprises. Ils peuvent également choisir de poursuivre les études en accédant au BAC PRO ou au BTSa gestion forestière.

La prochaine session débutera en septembre 2005.

Pour tous renseignements, prendre contact avec Michel Bos, responsable de l'antenne forestière du CFPPA d'Ahun, aux numéros suivants : 06.21.64.85.55, 05.55.64.16.10 ou 05.55.81.48.90.



Une économie en devenir

Certes, la filière forêt/bois en tant que telle reste à conforter. Mais, avec plus de 10.000 emplois, la richesse sylvicole du Limousin a presque spontanément généré une économie.

Avant de devenir un enjeu économique stratégique, la forêt limousine a d'abord été une solution de valorisation du patrimoine familial : posséder une parcelle, c'était comme disposer d'une épargne. Ce phénomène, qui a été essentiel dans le développement du massif limousin, est relativement récent. De fait, il explique l'important morcellement qui caractérise encore, aujourd'hui, la propriété forestière limousine.

Une autre conséquence est parfaitement lisible dans la structuration de la filière. La multitude de petits propriétaires, d'exploitants, voire de scieurs, mais aussi le poids important de certaines entreprises de la première transformation (pâte à papier, panneaux) cantonnent l'essentiel de l'activité en amont de la filière.

Cela étant, avec plus de 10.000 emplois, la filière forêt/bois est loin d'être négligeable. Sans compter que la multitude de petites entreprises disséminées

sur l'ensemble du territoire régional n'est pas toujours un handicap : qu'il s'agisse d'exploitants forestiers (195 en Limousin), d'entrepreneurs de travaux forestiers (350 entreprises en Limousin) ou de scieries (122 en Limousin), toutes ces unités constituent autant de structures créatrices d'emploi en milieu rural. Ainsi, au-delà de leur fonction première au contact de l'environnement, elles contribuent également au maillage du territoire régional par la création d'activité. En aval (industries de transformation du bois et des co-produits), la filière est loin d'être inexistante, mais elle a encore de grosses marges de progression et reste à organiser. À titre d'exemple, le Limousin compte 807 entreprises de la construction bois (menuiserie, charpente, construction de maisons) ; 26 réalisent des maisons en ossature bois, un secteur en plein développement où l'offre reste encore très nettement inférieure à la demande. ■

La forêt limousine en chiffres

33% : C'est le pourcentage du territoire limousin couvert par la forêt, soit 560.000 ha. Au début du 20^{ème} siècle, la forêt ne couvrait que 9% du territoire régional ! Cette croissance du taux de boisement est la plus importante de France.

2/3 - 1/3 : 2/3 de la forêt limousine sont constitués de feuillus (chêne, châtaignier, hêtre), 1/3 de résineux (pins sylvestres, épicéa, douglas). Le chêne reste, de loin, le roi de nos forêts, puisqu'il couvre 239.000 ha !

4,4 millions : C'est, en m³ et par an, la croissance biologique de la forêt limousine, c'est-à-dire le volume de bois que produit cette croissance, par la combinaison de deux facteurs : une forêt de résineux encore jeune et une forêt de feuillus insuffisamment exploitée. La récolte annuelle représente, elle, 2,5 millions de m³ : 1,6 de bois d'œuvre, 0,9 millions de bois d'industrie.

10.000 : C'est approximativement le nombre d'emplois de la filière forêt/bois de l'amont à l'aval : production et exploitation forestière, première transformation (scieries, pâte à papier, panneaux, bois énergie), deuxième transformation (construction bois, ameublement, papier/carton, etc.).

3,7 : C'est la taille moyenne, en hectares, d'une propriété forestière privée. La forêt limousine est essentiellement privée (90%). Ainsi, plus de 504.000 ha sont répartis entre 135.000 propriétaires.

60 : C'est la taille moyenne, en hectares, d'une propriété forestière publique (appartenant à l'État ou aux collectivités locales). La forêt publique est gérée par l'Office National des Forêts.

177.500 : C'est, en tonnes de bois, la consommation annuelle actuelle de combustible bois. Porté par la quête d'énergies renouvelables, le secteur de l'énergie bois est en développement, avec des projets communaux réalisés au cœur du Limousin, dont certains en Creuse (Bourgneuf, Saint-Victor-en-Marche, Felletin).





Tempête de 1999 : encore à faire

La tempête qui dévasta la forêt limousine juste après Noël 1999 fut d'une violence qui résonne encore dans l'esprit de ceux qui l'ont vécue, emportant comme fétus de paille des bois entiers de résineux. C'est qu'il a fallu "avalier" en quelques mois bien plus que ne le pouvaient normalement les professionnels et, derrière eux, les circuits de commercialisation.

Il a aussi fallu plusieurs mois pour évaluer précisément l'impact de cet événement sur le massif régional. Mais les chiffres sont particulièrement parlants :

- Pour la forêt privée : 15 millions de m³ de chablis représentant 3 ans et demi de récolte ; 20.000 ha à reconstituer, dont 13.000 financés ;
- Pour la forêt publique : 900.000 m³ de chablis représentant 10 ans de récolte ; 2.200 ha à reconstituer (la moitié a été réalisée aujourd'hui).

Au service de la forêt

Si la politique forestière n'est pas à proprement parler une compétence première du Conseil Général (elle relève plutôt du Conseil Régional), le Département est malgré tout très présent aux côtés des communes et des professionnels, à travers son système d'aides. Ces dossiers sont instruits au sein de la Direction de l'Agriculture et du Cadre de Vie (DACV), dont dépendent les questions relevant de la forêt.

Pour tous renseignements :
Direction de l'Agriculture et du Cadre de Vie
BP250 - 23011 GUERET Cedex
Tél. : 05.44.30.27.36.



Le Département aide sa forêt

Le Conseil Général a mis en place un certain nombre d'aides qui bénéficient au repeuplement forestier et à l'exploitation de la filière forêt/bois.

Si elle est désormais un mauvais souvenir pour la plupart d'entre nous, la terrible tempête de décembre 1999 a laissé des traces encore visibles chez les professionnels de la forêt. Et au-delà des enveloppes d'urgence votées à l'époque, c'est bien l'ensemble des systèmes d'aide des collectivités qui a trouvé tout son sens, quand il s'est agi de réparer ce que la nature avait elle-même détruit. Ainsi le Conseil Général a-t-il été amené à intervenir à titre expérimental, pour accompagner l'initiative des Jeunes Agriculteurs de Creuse sur les parcelles morcelées du sud du département (voir par ailleurs).

D'autres aides départementales s'inscrivent dans une volonté de gestion durable des forêts. Elles s'adressent aux collectivités locales (communes ou groupements de communes) et portent sur la voirie forestière et l'extension de la forêt publique.

Voirie forestière : Le Département soutient la création de la desserte des massifs forestiers (pistes, voies et routes, places de dépôts, travaux de défense contre l'incendie), dans le but notamment de participer aux efforts qu'entreprennent les communes ou groupements de communes en vue de l'amélioration des conditions d'exploitation de la forêt. L'aide du Conseil Général est de 10% du montant hors taxes des travaux, majorée ou minorée en fonction de l'effort fiscal des communes. Avec les aides d'une part de l'Europe, d'autre part de l'État ou de la Région, les financements complémentaires peuvent aller jusqu'à 70%.

Parallèlement, le Département aide aussi les communes ou groupements de communes pour les travaux de renforcement des voies communales à usage forestier, lesquelles ont été mises à mal en raison du trafic intense des camions, suite à la tempête de 1999. Cette aide est de 20% du montant hors taxes des travaux, mais le Conseil Général est plus fortement sollicité depuis le retrait des cofinancements européens dans ce domaine.

Extension de la forêt publique : Affichant la volonté de développer la forêt publique pour que soient mieux assurées ses fonctions économiques, environnementales et sociales (accueil du public), le Conseil Général aide les communes ou groupements de communes dans leurs opérations d'acquisition de parcelles boisées. L'aide départementale est de 20% du montant hors taxes et permet, en s'ajoutant aux aides de l'État et de la Région, d'atteindre des taux de subvention de 70 à 80%.

Enfin, notons que le Conseil Général apporte aussi, au titre des aides économiques, son soutien aux collectivités qui prennent des initiatives favorisant la filière forêt/bois. On citera les dernières en date : participation aux études préalables et à la viabilisation de la zone d'activités bois de Langladure, sur la commune de Masbaraud-Mérignat ; financement de l'étude préalable pour la création d'une zone d'activités bois à Létrade ; participation à l'investissement pour la construction d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur sur la commune de Bourgneuf. ■

Expérimentation grandeur nature

Comment faire en sorte que l'agriculture et la forêt, activités cousines et souvent voisines, retrouvent une place fonctionnelle en matière d'aménagement et de réorganisation foncière ? Comment éviter que les zones de chablis constituent un préjudice pour les parcelles agricoles voisines (développement d'espèces nuisibles, milieu favorable aux incendies, difficultés pour clôturer les parcelles agricoles) ?

Après la tempête de 1999 et au vu du véritable désastre qui venait de défigurer le paysage, les questions étaient nombreuses dans le monde agricole. C'est dans le sud du département, là où la tempête avait fait le plus de dégâts et où le morcellement des terres est le plus important, qu'on a su apporter des éléments de réponse.

En l'occurrence, les Jeunes Agriculteurs de Creuse ont proposé de conduire une nouvelle manière d'opérer, avec un principe simple au départ : puisque tout est détruit, profitons-en, avant de défricher et de remettre en cultures, pour réorganiser le foncier. Une technique, l'échange amiable : un terrain contre un autre, afin d'éliminer les enclaves forestières dans les espaces agricoles.

Le Conseil Général, mais aussi la Région, l'État, ont décidé d'accompagner cette initiative, conduite sur 22 communes situées dans les cantons d'Aubusson, Felletin, Crocq et partiellement Gentioux-Pigerolles. Le Département apporte ainsi une aide aux travaux de remise en culture, qui est bonifiée lorsque la parcelle concernée a fait l'objet d'un échange amiable.

Au début de cette année, un premier bilan faisait apparaître que plus de 200 ha avaient été restructurés en un an, grâce au double effet de la bonne volonté des personnes concernées et des subventions du Conseil Général. Cette aide a été mise en place à titre expérimental le 1^{er} janvier 2004 et jusqu'au 31 décembre 2007.



Produit de l'alliance entre l'Homme et la Nature

L'association Faire Vivre la Forêt en Limousin a été créée en 1991 par les représentants de l'ensemble des composantes de la filière forêt - bois du Limousin : syndicats professionnels, coopératives, propriétaires, organismes publics ou para publics, etc.

Le message général que l'Association délivre est simple : "La forêt ne pousse pas toute seule, elle est le produit de l'alliance entre l'Homme et la Nature". Ce sont des hommes, des professionnels passionnés, qui l'entretiennent et la développent, en harmonie avec la nature. Source de richesse économique, la forêt crée des emplois et se gère comme un patrimoine à préserver pour les générations futures.

Ce message général trouve son prolongement dans les différents objectifs poursuivis par l'organisation des Forestières en Limousin :

- Valoriser les métiers de la forêt et du bois en faisant leur promotion sur le terrain ;
- Favoriser les échanges en étant un lieu de rencontre pour les professionnels de la filière ;
- Montrer au public, notamment aux jeunes (voir par ailleurs), l'importance d'un massif forestier à fort potentiel, géré dans un souci de développement durable en partenariat avec les acteurs régionaux ;
- Présenter les différents produits issus du bois ;
- Prendre en compte les aspects environnementaux et sociaux de la forêt.



5^{ÈMES} FORESTIÈRES EN LIMOUSIN

Tous à Chabrières !

Les Forestières en Limousin s'installent en forêt de Chabrières, près de Guéret, les 16, 17 et 18 septembre. C'est "la" foire forestière de l'année, vaste lieu d'échanges pour les professionnels et de découverte pour le grand public.

Depuis sa création en 1991, l'association "Faire Vivre la Forêt Limousine" poursuit un objectif principal : la promotion des métiers de la forêt et du bois, dans toute la variété de leurs composantes (sylviculture, exploitation, sécurité, formation, utilisation du bois, etc.). C'est dans ce cadre qu'elle organise les "Forestières en Limousin", une manifestation de trois jours en forêt publique ou privée, au cours de laquelle l'ensemble de la filière s'expose.

L'événement est d'une importance considérable, à la hauteur de ce que représente la forêt dans notre région. Depuis sa création, l'association "Faire Vivre la Forêt Limousine" a conduit quatre éditions des "Forestières en Limousin", qui ont attiré un public chaque fois plus nombreux : 7.000 personnes en 1991 au Mont Larron (Haute-Vienne), 10.000 en 1993 à Gentioux-Pigerolles, 20.000 en 1997 à Chaumeil (Corrèze), enfin 22.000 en 2001 à Peyrat-le-Château (Haute-Vienne).

Pour leur 5^{ème} édition, les "Forestières en Limousin" comptent bien être à la hauteur de ces scores. Pour ce faire, elles investiront le cadre magnifique de la forêt de Chabrières,

aux portes de Guéret, les 16, 17 et 18 septembre (plus précisément, la forêt domaniale de Chabrières et la forêt communale de Guéret, qui couvrent près de 800 ha).

Gratuite, cette foire forestière sera l'occasion pour tous d'apprendre ou de retrouver les essences qui composent la forêt limousine. Chacun pourra aussi rencontrer des professionnels : ceux qui cultivent la forêt, l'exploitent, la protègent, la régulent, ceux qui produisent du bois, ceux qui appliquent ce matériau dans leurs produits, ceux qui en imaginent les futurs usages. On trouvera aussi, sur le site : une exposition de matériels forestiers, de produits bois, de réalisations de la filière (sciage, bois dans la construction, bois énergie, pépinières...); des démonstrations de matériel grandeur nature ; des actions de sensibilisation et pédagogiques sur le thème des métiers de la forêt ; des rencontres professionnelles ; etc.

Alors que développement durable et création de ressources sont plus que jamais au coeur des enjeux de notre société, les "Forestières en Limousin" sont la meilleure occasion de comprendre les potentiels de la forêt limousine, cette composante majeure de nos paysages limousins. ■



16 septembre la journée des scolaires

La 1^{ère} journée des Forestières en Limousin, le vendredi 16 septembre, sera celle des scolaires. L'association "Faire Vivre la Forêt Limousine" invite l'ensemble des établissements d'enseignement scolaire de la région à participer à une journée d'initiation à la forêt sur le site de la foire. Lors des précédentes éditions, cette journée des scolaires avait connu un énorme succès, avec notamment la présence de plus de 1.200 élèves en 2001, à Peyrat-le-Château.

L'objectif de cette journée est de sensibiliser les jeunes aux différents rôles de la forêt et de leur présenter les différents métiers liés à l'activité forestière et à l'utilisation du bois. Un parcours pédagogique est organisé, chaque classe étant guidée tout au long de l'itinéraire par un technicien forestier, qui donnera toutes les explications nécessaires. Le parcours comprend de multiples stations permettant d'illustrer différents stades de la croissance d'une forêt. Diverses essences feuillues et résineuses seront présentées. La biodiversité ne sera pas oubliée, de même que les différentes fonctions forestières (production, protection, accueil, etc.).

Cette petite randonnée se terminera sur le site de la foire, qui pourra être visité sous la conduite des enseignants. Chaque élève pourra obtenir tous les renseignements sur les métiers de la forêt et du bois. Certains élèves trouveront les premiers éléments d'un projet professionnel à construire.

Plus globalement, cette visite pourra être utilisée par les enseignants comme un temps fort dans l'éducation à l'environnement et, pour les classes primaires, offrir la possibilité, en ce début d'année, de démarrer un projet d'école utilisant la forêt comme support pédagogique. De tels projets peuvent être aidés techniquement et financièrement dans le cadre de l'opération interministérielle "à l'École de la Forêt".

MONTS DE GUÉRET

Une nouvelle aire est ouverte

L'Aire des Monts de Guéret est ouverte depuis le début de l'été. En bordure de la RN145, cet aménagement colossal est aussi une réussite architecturale.

12

Au cœur des 11 hectares de verdure domine, massive et pourtant élégante, une signature de granite de 100 m de large et 8 m de haut. Le "mur signal" joue pleinement son rôle : il confirme avec force, en effet, l'existence et surtout l'identité de la nouvelle aire ouverte au début de cet été, celle des Monts de Guéret.

Ce mur d'où s'échappe une cascade et auquel sont adossées les structures commerciales et promotionnelles accessibles par l'arrière, c'est la promesse que les usagers de la RN145 n'oublieront pas l'endroit. Lequel mérite une petite visite, en suivant la voie de desserte longue d'environ 1,5 km, qui serpente entre différentes zones et laisse émerger une vaste esplanade ceinte de murs en pierre sèches et un bâtiment central aux formes élancées, reprenant les matériaux nobles de la région.

Station-service : En entrant sur le site, c'est le premier service offert aux usagers de la RN145. La station-service, ouverte 24h/24 et 365j/an, propose des distributeurs automatiques de boisson, une salle détente avec téléviseur et fauteuils, une boutique et une zone sanitaires (toilettes, douches et nursery). Elle contribue également à réguler le trafic sur le site, en proposant un parking spécifique aux poids lourds, les voitures particulières étant obligatoirement orientées vers la zone village. Enfin, elle est totalement intégrée à l'architecture générale, dont elle reprend les prescriptions et les matériaux.

Restaurant - cafétéria - bar - croissanterie : Situé dans l'aile ouest du bâtiment principal, au cœur de la zone village, l'espace de restauration, d'une capacité de 200 couverts sur 750 m² avec terrasse, est ouvert tous les jours de l'année. Il met particulièrement en valeur les plats régionaux et les

productions agricoles et agroalimentaires de la Creuse. Avec une vue superbe sur le paysage alentour.

Boutique de produits régionaux : Sur 200 m² face à l'entrée du bâtiment principal, de la table à la décoration, le visiteur peut faire une véritable visite guidée des savoir-faire de la région Limousin. Les produits sont tous soigneusement sélectionnés et résultent d'un travail de prospection du gérant auprès des producteurs, artisans et industriels, qui se sont montrés très intéressés.

Et aussi : L'Aire des Monts de Guéret, c'est aussi un tas de bonnes surprises pour les visiteurs : la Maison de la Creuse (voir pages suivantes), un distributeur automatique de billets, une zone wifi pour les professionnels ou les accros des nouvelles technologies, mais aussi une borne vidange pour camping-car, des aires de pique-nique, des jeux pour les enfants, un espace détente immense. Et une vue sur les Monts de Guéret imprenable... ■



En chiffres

10 millions d'€. C'est le montant total hors taxes des investissements réalisés sur le site : 5,5 millions d'investissements publics, 4,5 millions d'investissements privés.

2,6 millions d'€ de subventions. C'est ce que la Communauté de Communes de Guéret Saint-Vaury a pu obtenir de ses différents partenaires institutionnels pour réaliser les investissements publics. Le Conseil Général a apporté 660.000€, le Conseil Régional 430.000€, l'Europe 250.000€. Le reste des subventions est venu de l'État, qui est intervenu à divers titres.

11 hectares. C'est la superficie totale du site de l'Aire des Monts de Guéret. La zone station-service occupe 5.000 m². Le bâtiment principal, qui abrite le restaurant, la boutique et la Maison de la Creuse, occupe 1.500 m². La route qui serpente sur le site et dessert l'ensemble de ses zones est longue de 1,5 km : une visite de la Creuse à elle seule.

100 m de large, 8 m de haut. Ce sont les "mesurations" du monumental mur signal de l'Aire des Monts de Guéret. Une vague de béton recouverte de plaques de granite, d'où jaillit l'eau d'une cascade.

12.000. C'est le nombre de végétaux qui ont été plantés sur le site depuis décembre 2003. Ils représentent une centaine d'essences, toutes représentatives de la région. On y retrouve les "incontournables" : le chêne, le châtaignier, le tilleul, le hêtre, le frêne, le saule, etc.

13

Et aussi...

TRAVAUX DIFFÉRÉS D'UN AN



Le Conseil Général conduit le projet de construction d'un nouveau Musée départemental de la Tapisserie. Il permettra de renforcer notablement le pôle culturel que constitue Aubusson, en proposant un outil moderne de promotion de la tapisserie tout en offrant des locaux plus vastes et fonctionnels aux autres structures déjà existantes (Théâtre Jean Lurçat, Café-Musique, Médiathèque).

Ce chantier devait débuter en septembre 2005, avec les travaux de démolition de l'actuelle piscine d'Aubusson devenue vétuste, puisque la Communauté de Communes d'Aubusson - Felletin a prévu la construction d'un nouveau centre aqua-récréatif.

Après concertation, le Président du Conseil Général Jean-Jacques Lozach a décidé, le 1^{er} juillet, de différer le chantier du nouveau Musée départemental, de la manière suivante : lancement de travaux préparatoires (déviations de réseaux) au printemps 2006, sans préjudice pour le fonctionnement de la piscine d'Aubusson ; lancement des travaux de gros œuvre (démolition de la piscine) en septembre 2006.

Cette décision, qui équivaut à un report d'un an du chantier du Musée départemental de la Tapisserie, permettra : à la piscine d'Aubusson de fonctionner dans les conditions actuelles pendant une année supplémentaire ; à la Communauté de Communes d'Aubusson - Felletin d'avancer sur le projet de construction du nouveau centre nautique ; au Conseil Régional de réaliser, dans la piscine du LMB de Felletin, les travaux nécessaires pour un accueil des scolaires dans les meilleures conditions, à partir de la rentrée scolaire 2006-2007.



MAISON DE LA CREUSE

Notre vitrine

Dans le dédale de cimaises en châtaignier, le visiteur découvre tous les trésors de la Creuse.

L'Aire des Monts de Guéret est aussi un outil de valorisation du territoire. Mission dévolue plus particulièrement à la Maison de la Creuse, où les partenaires institutionnels creusois ont décidé de jouer collectif.

La Maison de la Creuse. Un nom tout simple qui dit bien ce qu'il veut dire au visiteur, l'inviter à rester, encore un peu. L'aile Est du bâtiment principal de l'Aire des Monts de Guéret, derrière ses grandes baies vitrées, propose un aperçu de la variété des curiosités et plaisirs qu'offre notre département. C'est encore un espace de repos, quand le film promotionnel, diffusé en triptyque et en boucle, offre ses images adoucies par l'écran de bois, ou bien distille ses sons qui nous susurrent la douceur de la nature creusoise : le clapotis de l'eau, le cliquetis d'une chaîne de vélo...

C'est aussi un espace de découverte. Dans un dédale de pierres roulantes et de cimaises de châtaignier, les 215 m² d'exposition permanente regorgent d'informations et d'anecdotes sur notre histoire, notre patrimoine culturel, nos savoir-faire d'hier et de toujours. L'agriculture, les arts et les métiers, l'industrie, le commerce, le tourisme : tout ce qui fait une économie vivante irrigue la visite. On y approche toute la profondeur d'une tradition, tout en y côtoyant la modernité à chaque borne multimédia, qui pour envoyer via Internet une carte postale électronique sur

la Creuse, qui pour commander de la documentation gratuite sur le département.

Structure associative

La Maison de la Creuse, c'est aussi, à deux pas, face à la boutique de produits régionaux, un espace d'exposition temporaire de 30 m². Et puis, sur la vaste esplanade, un espace d'animation extérieur de 750 m². Tout ce potentiel reste à exploiter. Ce sera la mission de la Maison de la Creuse, structure associative à créer, réunissant l'ensemble des partenaires ayant vocation à porter

un peu de la voix de la Creuse : la Région, le Département, les compagnies consulaires (Chambres d'Agriculture, de Métiers, de Commerce et d'Industrie), le Comité départemental du Tourisme et, bien sûr, la Communauté de Communes de Guéret - Saint-Vaur. C'est d'ailleurs cette dernière qui va porter la structure jusqu'à la création de l'association support, cet automne. Ensuite débutera une nouvelle histoire, que tous les partenaires écriront ensemble, pour faire de la vitrine du département un lieu animé et vivant, porteur de la meilleure image de la Creuse. ■

Et aussi...

TÉLÉPHONIE MOBILE : CHANTIER OUVERT



La première phase du plan d'implantation de pylônes relais de téléphonie mobile financés par le Département, tel qu'il a pu être mis au point dans le cadre du partenariat avec l'État et les opérateurs, est en cours de réalisation.

Cet été, notamment, permet d'activer les chantiers préalables (nos photos) sur les sites qui ont été choisis : terrassement et électrification des sites d'implantation, ouvertures de chemins, fondations, etc. Des travaux parfois très importants, parfois compliqués par la nature du sous-sol.

D'ici la fin de l'année, une dizaine de sites - 5 dans la vallée de la Creuse, 4 dans l'Est creusois et 1 dans le Sud - vont être aménagés, équipés et activés.

Ces opérations permettront de porter la couverture du territoire en téléphonie mobile à 89% de la population creusoise. Une seconde phase de 22 relais, qui sera à la charge des opérateurs, permettra de couvrir 97% de la population du département à l'horizon fin 2007.



Et aussi...

TRAVAUX TERMINÉS AU MABET



Les travaux d'aménagement de la RD982 sur la commune de Croze, section comprise entre le Masbet et le Tarderon, sont terminés depuis le début de l'été.

Sur environ 3 km et pour un montant total de près de 2 millions d'€, ils offrent une chaussée élargie et mise hors-gel, comme l'impose le cahier des charges sur l'ensemble de l'axe Est Limousin.

Sur cet axe stratégique qui constitue le PRIR (programme routier d'intérêt régional), le Département bénéficie d'une aide conséquente de la Région (jusqu'à 50% de subvention pour les tracés nouveaux), dans le cadre d'une contractualisation : convention cadre sur une durée de 15 ans, assortie de conventions d'application qui précisent les projets, par périodes de 5 ans. À noter qu'au titre du programme 2005, un autre chantier du PRIR concerne les travaux de renforcement de la RD990 entre Chaussidoux et La Seillade, sur les communes de Puy-Malsignat et Saint-Maixant.

16

COLLÈGE D'AHUN : NOUVEAU SELF



Avec 2 millions d'€, le programme des investissements 2005 dans les collèges creusois est particulièrement conséquent. Le plus important de tous ces

chantiers, d'un montant estimé à 680.000€, est celui qui est actuellement conduit au collège d'Ahun, avec les travaux de restructuration du restaurant scolaire. Tout est fait actuellement pour que ce nouvel outil, digne d'un établissement moderne et permettant d'accueillir dans les meilleures conditions les élèves demi-pensionnaires, soit opérationnel à la rentrée. L'établissement ahunois sera d'ailleurs particulièrement gâté cette année, puisque pour une enveloppe d'un peu plus de 76.000€, des travaux complémentaires seront réalisés au cours du dernier trimestre 2005 : réfection des toitures terrasses, de l'alarme, de l'horloge et de la clôture.



ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE

Le spectacle continue !

Après la démolition du bâtiment pour des raisons de sécurité, l'ENM va rouvrir ses portes à la rentrée, au collège Martin Nadaud. Sans rien enlever de ce qu'elle proposait jusqu'alors, en attendant des locaux définitifs.

Contrairement, face au risque pour la sécurité des usagers, de procéder à l'évacuation puis à la démolition des locaux de l'École Nationale de Musique à Guéret (rue Marc Purat), le Conseil Général a particulièrement apprécié la réactivité de l'équipe dirigeante du collège Martin Nadaud, qui a permis de trouver une solution transitoire et d'assurer la fin de l'année scolaire passée (mai et juin). Depuis, la décision de prolonger le bail a été prise, parce qu'elle est incontestablement celle qui permet le mieux de garantir la pérennité de l'activité pédagogique de l'ENM, tout en préparant sereinement le projet d'une installation définitive

(voir encadré). En effet, la construction de nouveaux locaux ne pourrait permettre d'envisager un fonctionnement normal de l'ENM avant 2008 (élaboration d'un programme, procédures diverses, travaux). Cela étant, rester au sein du collège Martin Nadaud nécessitait d'adapter les locaux à la pratique musicale. Une 1^{ère} tranche de travaux a permis de conforter l'installation de l'administration de l'ENM au rez-de-chaussée du bâtiment d'externat du collège, et elle est prête pour la rentrée (voir encadré). Une 2^{ème} tranche concernera la création de 6 salles de cours, fin octobre, quand les travaux du nouveau CDI

Nouvelle ENM : décision cet automne

Les services du Conseil Général étudient actuellement les pistes possibles en vue de la construction d'un nouveau bâtiment pour l'ENM. Un crédit d'études de 15.000€ a été voté.

L'hypothèse la plus sérieuse est la création d'un nouveau bâtiment dans l'enceinte du collège Martin Nadaud, pour de multiples raisons : terrain disponible, accès et parking sécurisés à proximité, coût maîtrisé, intérêt de l'équipe pédagogique du collège pour le projet, etc. La décision définitive devrait être connue cet automne. L'objectif est de pouvoir lancer la consultation des entreprises fin 2005, afin de permettre une réalisation dans les meilleurs délais, sur les exercices 2006 et 2007.

L'ancien immeuble de la MGEN, propriété du Conseil Général, permettra à l'ENM de fonctionner normalement en attendant la réalisation des travaux au collège Martin Nadaud.



MGEN, sis à l'angle des rues Victor Hugo et Sylvain Grateyrolles.

Une solution d'attente

Ces locaux sont propriété du Conseil Général. Ils offrent une dizaine de salles, qui seront utilisées pour les cours en journée ; les locaux du collège Martin Nadaud seront donc, dans un premier temps, utilisés pour les cours après 17h00. C'est après l'achèvement des travaux au sein du collège que l'ENM y donnera la totalité de ses cours. ■

L'ENM vous attend

L'administration de l'ENM sera logée dans les locaux du collège Martin Nadaud dès la rentrée de septembre. Les professeurs seront en concertation pédagogique le vendredi 2 septembre ; les réunions dans les antennes et les premiers contacts auront lieu dans la semaine du 12 septembre ; la rentrée des élèves est prévue le lundi 19 septembre. Il est à noter que tous les enseignements sont évidemment maintenus, les antennes réparties sur l'ensemble du territoire départemental également.

Pour tous renseignements et inscriptions :
École Nationale de Musique - Collège Martin Nadaud - Rue René Cassin - 23000 GUERET - Tél. : 05.44.30.26.90 - Fax : 05.44.30.26.91 - Courriel : enm@cg23.fr

Et aussi...

BOUSSAC : PROXIMITÉ RENFORCÉE

La proximité entre le Conseil Général et les Creusois est une nécessité. Elle est aussi une volonté, inscrite dans le souci de territorialisation de son action (répartition des interventions par secteur géographique) et qui trouvera sa traduction avec l'ouverture de nouveaux locaux, à Boussac, cet automne. Dans le bâtiment administratif de l'ancien collège, le Département conduit des travaux importants qui vont permettre d'y installer les agents de l'UTAS (unité territoriale d'action sociale), lesquels intervenaient sur le secteur mais étaient basés à Guéret.

Il s'agit de travaux conséquents, qui ont nécessité une phase de désamiantage, puis de renforcement du plancher et de la structure, avant l'aménagement des locaux. L'investissement, d'un montant d'environ 250.000€, permet la création, sur 400m² répartis en 2 niveaux, d'une dizaine de bureaux, de salles d'attente, de réunion, de rendez-vous, d'un espace jeux entièrement dévolu à la petite enfance, etc.

Pour la douzaine d'agents de l'UTAS de Boussac, dont les missions concernent l'action sociale, les aides aux personnes âgées, l'insertion et la protection maternelle et infantile, les conditions de travail seront évidemment optimales. Surtout, elles permettront d'accueillir dans un environnement adapté toutes les populations concernées par leurs interventions.

17



Et aussi...

● EQUIRAID DES PUY : SUR DEUX JOURS



La première édition de l' "Équiraid des Puy", organisée l'an dernier en partenariat avec la Fête de la Nature sur le site de Peyrabout, avait rencontré un certain succès. Les cavaliers, venus du Limousin, d'Auvergne et de Midi-Pyrénées, avaient apprécié la qualité des chemins et paysages des massifs de Chabrières et du Maupuy. Le public, lui, avait pu découvrir l'endurance équestre, une discipline en plein essor qui attire de plus en plus d'adeptes désireux de pratiquer une équitation proche de la nature.

L'association "Équiraid des Puy" reconduit cette manifestation, qui devrait attirer encore plus de cavaliers, puisque les épreuves auront lieu, cette fois, sur deux jours : samedi 20 août, épreuves jeunes chevaux sur 20, 40 et 60 km ; dimanche 21 août, épreuves départementales sur 20 et 30 km, régionales sur 40 et 60 km et nationale sur 90 km.

● LONGUE VIE AU RC GUÉRET-CREUSE

Tous les amateurs de rugby creusois ont apprécié la belle aventure du RCG, au cours de la saison écoulée, et son accession au championnat de France de Fédérale 2, qui réconcilie les "vert et noir" avec les plus belles heures de leur histoire.

Portant haut les couleurs du département et bénéficiant d'un important soutien du Conseil Général, le club a choisi d'officialiser cette étroite collaboration en changeant de nom : sur tous les terrains, on parlera désormais de RCGC, autrement dit Rugby Club Guéret-Creuse. Ce nouveau nom souligne l'implication des deux principaux partenaires publics que sont la Ville de Guéret et le Département de la Creuse, lequel soutient également l'URC (Union Rugby Creusois), émanation de tout le rugby départemental dans les catégories de jeunes.



CYCLISME

Le (re)Tour de l'Avenir

Guéret sera de nouveau ville étape du Tour de l'Avenir, les 6 et 7 septembre. Confirmation d'une certaine crédibilité aux yeux des organisateurs, qui sont aussi ceux du Tour de France...

Nul, bien sûr, n'a oublié l'arrivée du Tour de France 2004 à Guéret, un certain 13 juillet devenu date fétiche. Ce qu'on sait parfois moins, c'est que cette première dans l'histoire de la Grande Boucle et de la Creuse, résultat de plusieurs candidatures successives, puisait sa source dans un test réussi : l'organisation d'une arrivée/départ du Tour de l'Avenir 2002.

Alors que Guéret a renouvelé sa candidature pour accueillir le Tour de France lors d'une prochaine édition, le choix des organisateurs (ASO, Amaury Sport Organisation) de lui confier une nouvelle arrivée/départ du Tour de l'Avenir n'est donc pas anodin. Ainsi, la préfecture creusoise accueillera-t-elle l'arrivée de la 6^{ème} étape Chauvigny (Vienne)-Guéret, le 6 septembre, puis le départ de la 7^{ème} étape, le lendemain, qui conduira les coureurs jusqu'à Mauriac (Cantal).

Au reste, le Tour de l'Avenir, qui s'appela aussi Tour de la Communauté européenne de 1986 à 1990, c'est un peu le "petit frère" du Tour de

France. Réservée aux coureurs de moins de 25 ans, cette course par étapes créée en 1961 compte quelques lignes de palmarès éloquentes : Gimondi (1964), Zoetemelk (1969), Baronchelli (1973), Lemond (1982), Mottet (1984), Indurain (1986), Madiot (1987), Fignon (1988), Magnien (1995), pour ne citer que les plus célèbres.

C'est donc un nouveau grand rendez-vous qui est proposé aux amateurs de cyclisme et autres découvreurs de nouveaux talents. Les partenaires locaux (Région, Département, Ville, Comité départemental du Tourisme, Office de Tourisme des Monts de Guéret, Chambre d'Agriculture de la Creuse, Association "Le Creusois"), quant à eux, vont tout faire pour réussir dans les meilleures conditions l'accueil des équipes et des suiveurs. En croisant les doigts pour que le sens de l'hospitalité cultivé par chez nous permette d'obtenir une nouvelle fois le passage de la Grande Boucle. ■

En application de l'article 9 de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, un espace d'expression libre est réservé aux groupes d'élus de l'Assemblée départementale.

GROUPE DE LA GAUCHE PLURIELLE Déterminés à nous faire entendre



Lors de la dernière séance plénière consacrée au bilan des services de l'État dans le département, en présence du Préfet, les conseillers généraux de la majorité départementale n'ont pas manqué de faire part de leurs inquiétudes. Ils ont eu le sentiment que la colère des élus creusois à l'automne 2004 était déjà oubliée, comme si les leçons du passé n'avaient pas été entendues...

Nous ne pouvons plus accepter les non réponses du gouvernement en matière de services publics, les attaques répétées qui s'exercent encore et toujours dans l'Éducation Nationale, la Poste, les Impôts, EDF-GDF, la SNCF, fragilisant l'emploi dans notre département. Les bons sentiments, les déclarations d'intention ne peuvent suffire ; des réponses claires, engageant l'avenir, doivent être apportées dans les meilleurs délais.

Comment, en effet, peut-on sereinement penser, organiser l'espace public, quand d'un côté on promet le maintien des effectifs sur le terrain et quand de l'autre on annonce la suppression de 5.300 postes de fonctionnaires au budget 2006 ?

À l'évidence, il y a un double langage de la part d'un gouvernement dont l'objectif est bien, en réalité et au-delà d'une prétendue modernité, le recul de l'idée même de service public. La décentralisation telle que nous la vivons actuellement se traduit par le non respect des engagements pris. Elle n'est pas une amélioration de la qualité des services offerts aux usagers mais préfigure, au contraire, l'abandon de notre territoire par l'État dans les années à venir.

À quelques mois des transferts de personnels (TOS, agents de l'Équipement), et au vu des premières expériences menées notamment en matière de RMI, les réponses apportées sont pour le moins sous évaluées, imprécises, et on peut d'ores et déjà affirmer, sans risque de se tromper, "que le compte n'y est pas". Pour notre part, nous restons déterminés à faire entendre notre voix. La récente rencontre de l'ensemble des collectifs de services publics à Guéret démontre d'ailleurs que la mobilisation des acteurs reste pleine et entière, que le combat pour défendre la présence des services de l'État en zone rurale continue.

William CHERVY
Président du Groupe de la Gauche Plurielle

GROUPE DE LA DROITE RÉPUBLICAINE Aubusson : pour sortir de la crise



Les règles applicables aux collectivités locales ne permettent pas toujours d'avoir une vision bien claire des responsabilités des uns et des autres. C'est sans doute ce qui explique le sentiment d'incohérence que l'on ressent actuellement concernant l'extension du Musée Départemental de la Tapisserie. Je m'explique.

Concernant tout d'abord l'extension elle-même, il faut bien reconnaître qu'un projet de cette ampleur n'allait pas de soi. Il suffit de consulter les projets des villes comparables pour constater qu'elles choisissent toutes de développer des offres muséographiques à partir de petites entités, le plus souvent implantées dans des friches industrielles. Fallait-il céder à la mode actuelle et implanter une annexe du Musée sur le site Philips ? C'est difficile à dire. Nous pouvons simplement regretter que cette ancienne usine n'ait pas pu devenir elle aussi un de ces lieux d'exposition polyvalents dont une ville comme Aubusson aurait tant besoin.

Concernant ensuite la mise en œuvre du projet, nous regrettons également les approximations du Conseil Général dans l'établissement du calendrier des travaux. L'idée de "faire déménager" la Manufacture Royale du Parc pour y construire une piscine devait naturellement priver les Aubussonnais de baignade pendant deux à trois ans. Le Président du Conseil Général a eu raison de reporter le premier coup de pioche mais cette polémique aurait sans doute pu être évitée s'il avait été fait preuve d'un peu de bon sens.

S'agissant enfin de la situation économique des lissiers, il faut bien reconnaître que l'extension du Musée, pas plus que "l'expédition" aux Emirats Arabes Unis, ne relanceront les commandes et la formation... Et, compte tenu des informations alarmantes dont les professionnels nous font part, le Conseil Général devrait sans doute relancer le projet de Fondation du Syndicat des lissiers. Il n'est jamais trop tard pour changer de cap, surtout lorsqu'il s'agit d'une question d'intérêt général...

Gérard GAUDIN
Président du Groupe de la Droite Républicaine

Et aussi...

**COURS D'O : OÙ L'ART
CROISE LA SCIENCE**



La Creuse, pays de l'arbre et de l'eau, est aussi un lieu de formation scientifique aux techniques de gestion et de production de l'eau, comme l'IUT du Limousin et l'Office International de l'Eau. Avec la 5^{ème} édition de la Croisée des Chemins, la MJC - Centre Social de la Souterraine propose un rendez-vous au carrefour de l'art et de la science. Les artistes contemporains y créent et y installent leurs œuvres, au gré de leurs découvertes, de leurs interrogations, de leurs rencontres avec les spécialistes de l'eau et les habitants.

Promenez-vous donc dans la ville et aux expos, l'une et les autres pleines de surprises passionnantes, avec l'eau qui tombe, surgit du sol, nourrit, grimpe, mouille, sent, envahit l'air, circule, etc.

Jusqu'au 1^{er} novembre : installations, vidéos dans les rues de La Souterraine et deux expositions, une à l'Atelier, l'autre à la bibliothèque, consacrées aux œuvres de Johann Maheut, Rémi Ucheda et Jacques Vieille.

Du 10 au 15 octobre, une exposition à dominante scientifique sur l'eau à la salle des fêtes de l'ancienne mairie. Des œuvres artistiques y seront associées.

Renseignements : MJC - Centre Social,
27 Rue de Lavaud, La Souterraine
(Tél. : 05.55.63.19.06).

"DANSES VAGABONDES"

La Scène Nationale tisse son réseau

Après "Les Fables à La Fontaine" en 2003, la Scène Nationale d'Aubusson nous réinvite à ses "Danses vagabondes". "Panique dans les jardins" est une nouvelle occasion de fédérer les opérateurs culturels du Limousin.

La danse contemporaine connaît un développement sans précédent depuis une vingtaine d'années. La Scène Nationale d'Aubusson participe à ce mouvement et s'applique à permettre la rencontre d'un plus large public avec les nouvelles danses, de différentes manières.

D'abord, dans sa mission de soutien à la création et de diffusion artistique, le Théâtre Jean Lurçat a augmenté ses propositions de spectacles de danse depuis 2003. Jean-Claude Gallotta, Dominique Boivin, Pascale Houbin, la Compagnie Käfig, Josef Nadj, la compagnie Pernette, la compagnie Catherina Sagna, etc. ont été invités. La saison qui s'ouvre accueillera Cristina Moura, danseuse et chorégraphe brésilienne, Andréa Sitter, chorégraphe d'origine allemande, la compagnie bordelaise

Révolution et une nouvelle fois la compagnie Beau Geste, de Dominique Boivin.

La Scène Nationale a également organisé, en octobre 2004 et conjointement avec l'ADIAM 23 (association départementale pour l'information et l'animation musicale de la Creuse), la première édition de la Journée Départementale de la Danse en Creuse. Journée de rencontres et d'échanges pour les pratiquants amateurs, avec des ateliers de danse classique, contemporaine, jazz, libre, de salon et hip-hop. Cette initiative a connu un réel succès, avec pas moins de 250 participants, et sera reconduite cet automne, cette fois à l'Espace Fayolle de Guéret.

La Scène Nationale d'Aubusson cherche également à fédérer, sur l'Est et le Nord de la région Limousin,

▶ Grenade : explosif...



Le style Grenade, c'est un cocktail énergétique mêlant le contemporain au hip-hop, en passant par le classique et en intégrant des danses ethniques. Josette Baiz a fondé le Groupe Grenade en 1992, à Aix-en-Provence, dans le prolongement du travail qu'elle avait réalisé avec des jeunes des quartiers nord de Marseille. Aujourd'hui, le Groupe Grenade compte 78 enfants de 8 à 18 ans, qui suivent une véritable démarche professionnelle. La Compagnie Grenade, créée en 1998, est aujourd'hui composée de 14 danseurs issus du Groupe et ayant atteint un niveau technique tout à fait exceptionnel.



Josette Baiz et ses troupes ouvriront la saison de la Scène Nationale d'Aubusson, avec "Panique dans les jardins".

l'ensemble des opérateurs culturels dans un projet de développement chorégraphique. C'est ainsi qu'est né en octobre 2003 "Danses vagabondes en Limousin", dont la première édition a permis, autour de la création "Les Fables à La Fontaine", de réunir plus de 2.000 spectateurs en 9 représentations. Cette première édition, qui a permis de nouer des partenariats avec l'Espace Fayolle de Guéret et l'Espace de l'Ecluse de La Souterraine, mais aussi avec les voisins de Corrèze (Ussel Culture) et de Haute-Vienne (Théâtre du Cloître à Bellac et Théâtre de Saint-Junien), appelait une nouvelle tentative. C'est avec la

Compagnie et le Groupe Grenade - Josette Baiz que l'aventure se poursuivra, tout au long de la saison 2005-2006.

Cette collaboration se traduira tout d'abord par la tournée "Panique dans les jardins", une petite forme qui sera donnée en plein air dans différents lieux (voir par ailleurs), début septembre, et qui servira d'ailleurs de spectacle de présentation de la saison, à Aubusson mais aussi à Guéret. Josette Baiz présentera deux autres spectacles durant la saison, en l'occurrence deux créations ; à chaque fois à Aubusson, mais aussi chez un ou des partenaires de "Danses vagabondes en Limousin". ■

▶ Après la panique



"Panique dans les Jardins" sera présenté le 5 septembre, à 18h00, à Aubusson (devant le Théâtre Jean Lurçat). Puis, dans le cadre de la tournée, le 6 à Ussel, le 7 à Bourgneuf, le 8 à Guéret, le 9 à Bellac, le 10 à La Souterraine et le 11 à l'Île de Vassivière. La saison de la Scène Nationale enchaînera aussitôt, avec 3 représentations, le mardi 6 septembre (18h00, 20h00 et 21h30), sous le minuscule chapiteau de "Moulin Cabot" (installé, lui aussi, devant le Théâtre).

À noter, encore, la lecture de "Silence d'usine : paroles d'ouvriers", témoignages d'anciens de chez Philips recueillis et mis en scène par Wajdi Mouawad, les 1^{er} (18h00) et 2 octobre (16h30).

Informations/réervations :
Théâtre Jean Lurçat (05.55.83.09.09).

Et aussi...

● À LA REDÉCOUVERTE
DES CHÂTEAUX CREUSOIS

Les Archives départementales de la Creuse présentent, jusqu'au 26 août, une exposition intitulée "Vies de châteaux, 1000 ans d'histoire". Sous la forme de photographies et autres documents issus des fonds de l'établissement, chaque château est présenté et détaillé, dans le but de faire découvrir son patrimoine et son histoire.

Jusqu'au 26 août 2005, du lundi au jeudi de 8h30 à 17h00, le vendredi de 8h30 à 16h00. Entrée gratuite.

● ENFERMÉS DEHORS
AVEC LES TAMBOURS

Après l'été 2004 et le succès de sa première édition (les Ogres de Barback, invités cette année au festin de la grande scène des Francofolies de La Rochelle), le Festival Enfermés Dehors remet les couverts sous son grand chapiteau, au bord du plan d'eau de La Naute, à Champagnat, les 26 et 27 août.

Une 2^{ème} édition qui va faire du bruit, avec Vlad, la Fanfare du Belgistan, Debout sur le Zinc et les Fils de Teuhipu le premier soir. Et puis, le lendemain soir, Martine City Queen, Géraud (l'ancien leader des Barons du Délire) et les Tambours du Bronx. Depuis 1987, les frappeurs nivernais ont sillonné le monde entier, brisé des bidons un peu partout sur la planète. Il manquait la Creuse à leur journal de bord, ce sera réparé cet été. Et même, on pourra en rencontrer dans la journée du samedi, pour un atelier découverte au bord de l'eau.

Sur les lieux où l'association amie Naut'Active s'applique à animer tout l'été (renseignements au 05.55.67.12.54 ou au 06.22.80.46.56), Enfermés Dehors propose d'imposer un vrai festival en vert et bleu, pendant deux jours de rencontres en tous genres, avec toutes sortes d'animations en journée.

Réervations au 06.12.92.34.01 ou
par courriel enfermesdehors@free.fr



Et aussi...

POUR LES PASSIONNÉS D'AVIATION



Les éditions Alan Sutton viennent de publier un nouveau titre concernant la Creuse, dans la collection "Témoignages et Récits". Écrit par Roland Tétard, qui a collecté pendant de longues années des témoignages sur les premières heures de l'aéronautique, "30 ans d'aviation dans le ciel creusois - 1909-1939" rappelle qu'une poignée de Creusois, courageux et tenaces, firent partie du cercle très fermé des pionniers de l'aviation : les Denhaut, Verdier et Guyot, ou encore l'intrépide Jules Védrines.

"30 ans d'aviation dans le ciel creusois - 1909-1939", par Roland Tétard, éditions Alan Sutton, 18€, dans tous les points de vente locaux.

APROART EN "HARMONIE"



L'association aubussonnaise Aproart propose la 8^{ème} édition de son salon d'art et d'expression contemporaine, jusqu'au 2 septembre. À l'Esplanade Charles de Gaulle, à Aubusson, l'édition 2005 intitulée "Harmonie" propose de découvrir 16 artistes, étrangers, français et régionaux. Chacun dispose d'un espace qui lui est propre, avec la possibilité d'exposer une dizaine d'œuvres et ainsi de proposer au public une véritable découverte de son travail. Exposition ouverte tous les jours, jusqu'au 2 septembre, de 14h00 à 19h00.

CONTES

« Îles » ont la parole

Pour sa 11^{ème} édition, du 20 au 28 août, "Paroles de conteurs", le Festival du Conte de Vassivière en Limousin, lève l'ancre pour les îles des quatre coins du monde.

Plein ouest, cap sur les Caraïbes pour y cueillir Mimi Barthélémy ; un détour dans les eaux du golfe du Saint-Laurent du côté de Sept Îles pour prendre à bord Simon Gauthier ; puis direction l'Océan Indien, où attendaient Maryannick Poncelet (La Réunion), Marthe Rasoanantenaina (Madagascar) et Salim Hatubou (Comores). Au passage, escale en Écosse chez Fiona Mc Leod, puis à l'île de Groix chez Lucien Gourong. Et, comme on n'est pas à un virement de bord près, cap sur le Japon pour retrouver Pascal Mitsuru Guéran. Vous en voulez encore ? Du chaud, sur l'île de Gorée au large de Dakar, avec Abou Fall ? Ou du frais, avec les fjords scandinaves de Mary Myriam ?

C'est selon votre goût, mais il y en aura pour tous les goûts. Avec toujours le même souci de permettre les rencontres artistiques autant que la découverte de nouveaux horizons culturels, "Paroles de conteurs" 11^{ème} version se fera donc "Paroles des îles", les unes lointaines et les autres moins.

Hommage à Jules Verne

L'île de tous les imaginaires, en tout cas, sera celle de Vassivière, centre de gravité de toutes les formes d'oralité qui s'essaieront, comme à l'accoutumée, dans les communes alentour.

Bien d'autres surprises émailleront

Contes à la carte

Après-midi Contes : 5 spectacles jeune public sur l'Île de Vassivière et à Beaumont-du-Lac (14h30 - gratuit).


Scènes ouvertes : 6 spectacles tout public sous l'Arbre aux Contes de l'Île de Vassivière (16h30/17h00 - gratuit).

Rendez-vous Contes : 7 occasions de rencontrer les conteurs sous l'Arbre aux Contes de l'Île de Vassivière (17h00/17h30), qui sont autant de mises en bouche pour les spectacles du soir.

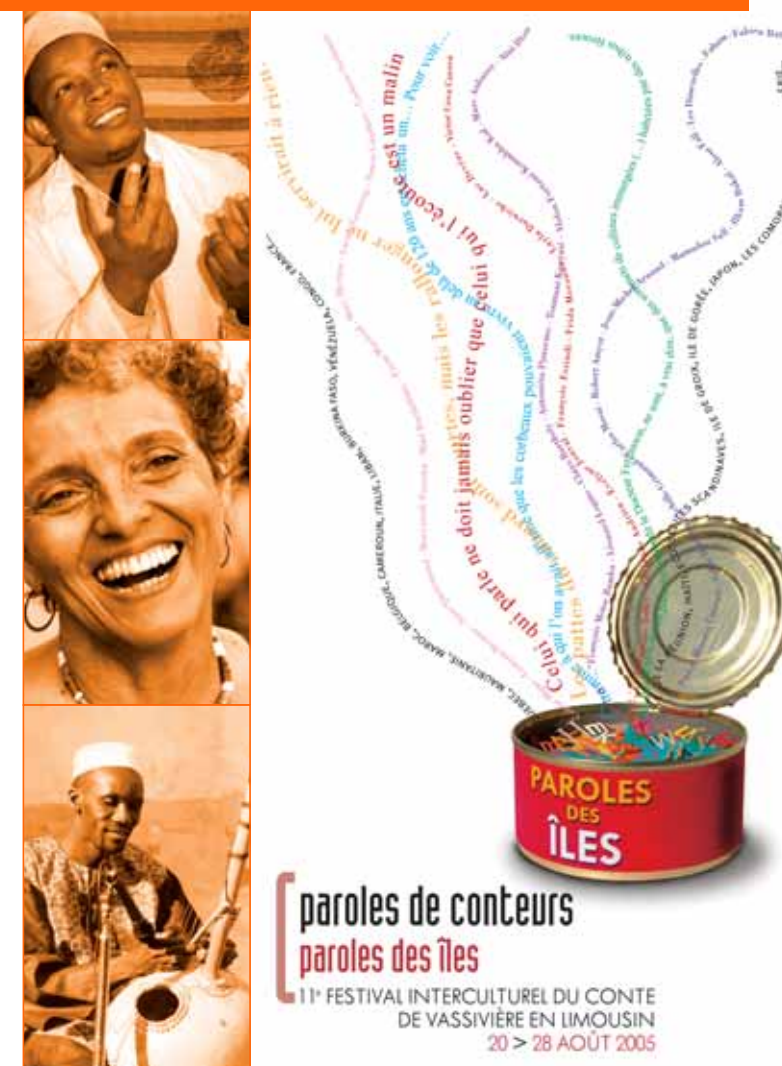
Apéros Contes : 6 rendez-vous près du zinc du Village Vacances de Pierrefitte (19h00 - participation au chapeau).

Veillées Spectacles : 12 occasions de s'évader au contact de conteurs professionnels, dans les différentes communes autour du lac de Vassivière (21h00 - payant).

Cabarets Contes : 5 invitations à prolonger la nuit, à Beaumont-du-Lac, à l'heure où l'eau du lac a cessé ses clapotis (23h00 - participation au chapeau).

Programme complet, informations/réservations :  infos@paroles-conteurs.org
Festival Interculturel du Conte de Vassivière - Place de la Mayade - 23460 Royère-de-Vassivière ; courriel : infos@paroles-conteurs.org.

Salim Hatubou, Mimi Barthélémy et François M'Bamba : toute la variété des cultures qui ont rendez-vous sur l'île de Vassivière, du 20 au 28 août.



cette édition 2005, en premier lieu l'hommage rendu à Jules Verne par huit conteurs d'Europe, d'Afrique et d'Amérique. En cette année du centenaire de sa disparition, le créateur de l'Île Mystérieuse, grand voyageur de l'imaginaire, méritait bien une place à Vassivière.

54 spectacles, une journée pour les professionnels, une librairie spécialisée, des stages, des animations à toute heure, de la convivialité entre tous les mots, Vassivière c'est 9 jours pour prendre le temps de se parler et de s'écouter. Un luxe, par les temps qui courent... ■

Quelques sortilèges, en attendant

Complément idéal du Festival de Vassivière et preuve que la culture du conte est bien ancrée dans la Creuse, les animations contées proposées par l'Office de Tourisme des Monts de Guéret et le Parc animalier de Chabrières, sous l'appellation des Sortilèges de la Pleine Lune.

Ainsi, chaque mardi de l'été, à 21h00, un conteur différent vient proposer une visite pas comme les autres du parc à loup, avec des histoires fabuleuses remontées du fond des âges. Encore trois occasions de participer à la 11^{ème} édition des Sortilèges, avec Jean-Claude Bray (9 août), Annabelle Sergent (16 août) et Jérôme Aubineau (23 août).

Informations/réservations :

Office de Tourisme des Monts de Guéret - 1, rue Eugène France, 23000 Guéret - Tél. : 05.55.52.14.29 - Courriel : sortileges@ot-gueret.fr

Et aussi...

"JARDINS JEUDIS" HOMMAGE À UN MYTHE

René Bourdet a transformé sa demeure de La Spouze, à La Celle-sous-Gouzon, en véritable havre de paix pour amoureux et découvreurs de culture(s). Avec les Jardins Jeudis de La Spouze, c'est chaque fois un chemin nouveau qui est proposé, sous forme de théâtre, de conte ou de chanson. En marge des Jardins Jeudis, ne pas manquer, jusqu'au 30 août, l'exposition consacrée au mythique acteur Gérard Philippe : affiches, ouvrages, photos rappellent son talent et sa carrière météorique.

Renseignements sur les Jardins Jeudis : 05.55.62.20.61 ; exposition Gérard Philippe visible jeudi, samedi et dimanche, de 14h30 à 19h00 (entrée gratuite).

VENDREDIS SORTIES : LÉGUMES EN ENTRÉE

La très heureuse habitude des Vendredis Sorties, spectacles pour enfants (et leurs parents) proposés par la Fédération des œuvres Laïques et la Ville de Guéret, reprend dès le 30 septembre, à 18h00, à l'Espace Fayolle. Andrée Kupp, dresseuse de légumes, c'est un autre regard, parfois déroutant, sur les produits de nos potagers. Mais comme les légumes, c'est bon pour santé...

Renseignements et réservations à l'Espace Fayolle (05.55.52.96.35).



POUR LES AMOUREUX DU LIVRE

La fin de l'été offre encore quelques beaux rendez-vous aux amoureux des livres : vendredi 12 août, Journée du Livre de Felletin (salle polyvalente), organisée par Le Plaisir de Lire (renseignements : 05.55.66.54.60) ; lundi 15 août, Brocante du Livre au Vert à l'Abbaye de Prébenoît (Bêtête), organisée par Objectif Prébenoît (renseignements : 05.55.80.78.91) ; samedi 20 août, Le Livre en Marche, à l'occasion des Moutonnades de Bénévent-l'Abbaye, organisé par Livre et Traditions. Renseignements : 05.55.62.68.35. La BDC (Bibliothèque départementale de la Creuse) et le Conseil Général sont partenaires de ces animations.



Isaac Moillon Peintre du Roi



Le Musée départemental de la Tapisserie revient aux sources de l'art aubussonnais et rend hommage à un de ses plus illustres serviteurs.



Musée Départemental de la Tapisserie Exposition d'été - Jusqu'au 12 septembre 2005

● Août

De 10h00 à 18h00
Visites guidées avec démonstration de tissage sur métier
à 11h00, 14h00 et 16h30.

● Septembre

De 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Pour tous renseignements :
Musée départemental de la Tapisserie
Avenue des Lissiers - 23200 Aubusson
Tél. : 05 55 83 08 30

